

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: (4): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: L'armée Egyptienne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-334859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

séquent difficile de dire, même approximativement, combien d'hommes la Grèce peut mettre sur pied actuellement.

L'ARMÉE EGYPTIENNE.

Nous croyons intéressant de placer en regard des détails que nous avons donnés sur l'armée grecque les quelques renseignements suivants que donne la *Vedette* sur l'armée du Khédive. Selon le journal autrichien, l'Égypte peut disposer de 180 mille hommes, parmi lesquels les troupes régulières sont relativement dans de bonnes conditions et, en certains points, supérieures aux troupes turques. L'armée régulière se compose de 18 régiments d'infanterie, 4 bataillons de chasseurs, 4 régiments de cavalerie, 2 régiments d'artillerie de campagne et trois de place, 1 compagnie de pionniers, plus 10 compagnies de nègres et 2 de bédouins (ces dernières montées sur des dromadaires), un corps de gendarmerie et enfin des détachements de discipline et d'ouvriers. L'armée ne comprend pas de service du train ; en temps de guerre les transports se font par réquisitions. Les troupes irrégulières sont pour la plupart formées de régiments de cavalerie composés par les tribus du désert sous le commandement de leurs chefs ; elles peuvent, en temps de guerre, donner une force de 50 mille cavaliers. Ajoutons encore aux troupes irrégulières deux régiments d'infanterie recrutés dans le Soudan et comptant 5000 hommes.

La loi égyptienne établit l'obligation générale au service militaire. Les habitants d'Alexandrie et du Caire sont exempts ; la libération par paiement est admise. La durée du service est de 12 ans dont 5 sous les armes et 7 dans la réserve ; les hommes sont levés quand ils ont atteint leur seizième année.

L'équipement et l'armement des troupes égyptiennes ne laisse rien à désirer. L'infanterie a le fusil Remington, la cavalerie des sabres, des lances et des carabines ; toute l'artillerie est armée de canons Krupp en acier. Les hommes de troupe sont relativement bien payés et nourris. Les officiers, jusqu'au grade capitaine reçoivent, les lieutenants 2 et les capitaines 3 rations de la troupe.

L'avancement parmi les officiers jusqu'au grade de colonel se fait au choix ; pour cela il y a dans chaque régiment un comité composé d'officiers de tous grades qui fait les présentations au ministre de la guerre qui les soumet au Khédive.

Il y a en Égypte une bonne école militaire, c'est l'*Académie militaire* du Caire qui coûte environ à l'État un million de francs par an. Les professeurs sont pour la plupart américains, quelques-uns français. Cette académie se divise en cinq sections ; école d'état-major, école d'artillerie, et de génie, école d'infanterie, école de cavalerie et école d'administration militaire et de comptabilité.

BIBLIOGRAPHIE

L'armée française, journal de l'armée active, de la marine et de l'armée territoriale, paraissant trois fois par semaine. Rédacteur en chef : A. Wachter.

Nous saluons l'apparition de ce nouveau confrère dans la presse militaire française. Nous ne pouvons mieux faire connaître cette nouvelle publication qu'en donnant un extrait du premier article intitulé *Notre programme* :

« Pour éviter toute interprétation, nous avons résolu d'écarter les sujets ayant trait à la politique intérieure. Nous nous bornerons à donner un résumé succinct, sans réflexions ni commentaires, des nou-